

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU VENDREDI 18 AVRIL 2014**

L'an deux mille quatorze le dix-huit avril, à 20 heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal au lieu habituel de leur séance sous la présidence de Roland GILBERT, Maire.

**ÉTAIENT PRESENTS** : Roland GILBERT, Maire, Jean-François BONNET, Bernadette COURIVAUD, Laurent REVIDON, Françoise RICHARD, Adjoint, Alain JULIEN, Gérald COTTIN, Michèle GRESSIN, Julien Taelman, Philippe PETIT, Thierry FERRAND, Valérie RAVARD, Christine KOOS, Stéphane LAIGOT, Katia BARILLET-LYON, Isabelle BERTRAND, Sandrine AUDOIN.

**ABSENTS/EXCUSÉS**: Evelyne DESABRE, Olivier COMPAIN

**ABSENT(S)** : /

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Isabelle BERTRAND

**POUVOIR(S)** : de Evelyne DESABRE à Roland GILBERT  
Olivier COMPAIN à Thierry FERRAND

\* \* \*

Adoption, à l'unanimité, du procès-verbal du 04 avril 2014 compte tenu de la remarque de Mme Bernadette COURIVAUD relative à l'élection du délégué suppléant pour le SDE 18.

D'entrée de séance, Monsieur le Maire demande l'autorisation aux membres du conseil municipal d'ajouter trois points supplémentaires à l'ordre du jour, à savoir : «élection d'un délégué suppléant au syndicat départemental d'Énergie du Cher, demande de subvention du comité des fêtes de Nérondes, demande de subvention du « comice rural de Nérondes ».

Accord à l'unanimité des membres présents.

\* \* \*

**ELECTION D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 18 :**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil l'élection des représentants au syndicat départemental d'énergie 18, le 4 avril dernier. Un membre titulaire et un membre suppléant avaient été désignés. Or, un courrier du syndicat reçu à posteriori rappelait les modalités de désignation des délégués telles qu'elles sont définies à l'article 4 des statuts du SDE 18, à savoir **1 délégué** pour les collectivités comptant moins de 5000 habitants.

Par ailleurs, le 11 avril un courrier électronique émanant dudit syndicat stipulait que la désignation d'un ou plusieurs suppléants **restait facultative mais fortement recommandée**.

En conséquence, les membres du conseil, par un vote à bulletin secret, élisent à l'unanimité, Monsieur Gérald COTTIN, délégué suppléant de Madame Christine KOOS.

### **DEMANDE DE SUBVENTION DU COMITE DES FETES DE NERONDES :**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant du Président du Comité des Fêtes relatif à une demande de subvention exceptionnelle d'un montant total de 3.500 € destinée d'une part à l'organisation de l'élection de la reine de Nérondes et de ses dauphines le samedi 3 mai prochain (2.600 €) et d'autre part, à la décoration du char de la cavalcade de la commune (900 €).

Après en avoir délibéré et un vote à main levée qui a donné les résultats suivants :

Votants : 15 Pour : 15 voix

Le conseil municipal émet un avis favorable au versement de la subvention.

A noter que Bernadette COURIVAUD, Alain JULIEN, Christine KOOS et Isabelle BERTRAND n'ont pas pris part au vote en raison de leur implication dans l'association.

\* \* \*

### **DEMANDE DE SUBVENTION DU COMICE RURAL DE NERONDES :**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a été saisi d'une demande de subvention formulée par le Président du « comice rural de Nérondes » qui se déroulera les 23 et 24 août 2014, afin d'organiser les différentes manifestations prévues.

La contribution sollicitée est d'un **1€50 par habitant** sur la base de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2014, soit pour la commune de Nérondes : **2.422.50 €** arrondie à la somme de **2.550 €** en prévision de la prise en charge de la robe de la reine de Nérondes, qui sera réclamée ultérieurement.

Après débat, et un vote à main levée qui donné les résultats suivants :

Votants : 17 Pour : 17 voix

Le conseil municipal émet un avis favorable au versement de la subvention.

A noter que Bernadette COURIVAUD et Christine KOOS n'ont pas pris part au vote en raison de leur appartenance à l'association en tant que membres du bureau.

\* \* \*

### **VENTE DU COFFRE-FORT DE L'ANCIENNE TRESORERIE :**

Dans le cadre de la mise en vente de l'ancienne trésorerie, il s'avère que le coffre-fort, laissé à disposition par les services du Trésor Public, a fait l'objet d'une délibération en date du 24 février 2014 dans l'optique qu'il soit vendu.

Une proposition d'achat a été formulée par le collègue Julien DUMAS pour un prix de 200 €.

Après discussion et différentes propositions, un vote à main levée a donné les résultats suivants :

Votants : 17 Pour : 17 voix 2 abstentions.

Les membres du conseil, émettent un avis favorable à cette proposition et autorisent Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches relatives à ce dossier.

La recette sera imputée au compte 7788.

\* \* \*

## **DESIGNATION DES DELEGUES LOCAUX AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS) :**

Suite au renouvellement des conseils municipaux en mars dernier, il y a lieu de désigner un délégué du collège des élus en tant que représentant de la municipalité auprès du CNAS (comité national d'action sociale) ainsi qu'un délégué des agents.

A l'unanimité, les membres du conseil désignent Monsieur Roland GILBERT, Maire, et Madame Isabelle BARDIN, agent, pour toute la durée du mandat.

\* \* \*

## **DESIGNATION DE 2 REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CINEMOBILE :**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que dans le cadre de la convention pour la période 2015-2017, liant la commune de Nérondes à Ciclic (agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique), il y a lieu de procéder à la désignation de deux correspondants locaux chargés de préparer au mieux l'accueil du cinémobile.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à la candidature de Madame Bernadette COURIVAUD et de Monsieur Gérald COTTIN.

\* \* \*

## **DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'EHPAD « LA ROCHERIE » :**

Sujet reporté à une prochaine séance.

\* \* \*

## **DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE :**

A la demande de la délégation militaire départementale du Cher, il y a lieu de désigner un conseiller municipal en charge des questions de défense qui fera le lien entre les autorités civiles et militaires.

Messieurs Alain JULIEN et Olivier COMPAIN se portent candidats

Un vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

Votants : 19

Alain JULIEN : 7 voix

Olivier COMPAIN : 12 voix

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à la désignation de Monsieur Olivier COMPAIN.

## **DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA CANTINE SCOLAIRE DES ECOLES PUBLIQUES DE NERONDES :**

Monsieur le Maire propose la candidature de Madame Françoise RICHARD en tant que déléguée à la cantine scolaire des écoles publiques de Nérondes. A l'unanimité, les membres du conseil émettent un avis favorable à cette proposition.

\* \* \*

## **ELECTION DES MEMBRES AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) :**

Conformément au décret n°2000-6 du 4 janvier 2000 portant modification du décret n°95-562 du 6 mai 1995 relatif aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale ainsi qu'aux sections de centre communal,

Vu l'article L 123-4 à L 123-9 et R 123-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles, la composition du bureau du centre d'action sociale communal se décompose de la manière suivante :

- Président de droit : Roland GILBERT

- six membres du conseil municipal élus: Bernadette COURIVAUD, Michèle GRESSIN, Julien TAELEMAN, Philippe PETIT, Evelyne DESABRE, Christine KOOS.

- L'autre moitié, de représentants des associations familiales.

Avant de procéder à la nomination des délégués, le maire invite les associations concernées à lui adresser leurs propositions.

Parmi les membres nommés, figurent :

- Un représentant des associations familiales (proposition UDAF)
- Un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions
- Un représentant des associations de retraités et de personnes âgées
- Un représentant des associations de personnes handicapées.

\* \* \*

## **CONSTITUTION DE LA COMMISSION DES IMPÔTS DIRECTS 2014 :**

### **PROPOSITION DE DOUZE COMMISSAIRES TITULAIRES :**

Laurent REVIDON, Bernadette COURIVAUD, Gérald COTTIN, Stéphane LAIGOT, Jean-François BONNET, Thierry FERRAND.

### **Personnes extérieures au conseil :**

Didier BEGAT, Bernard GOND, Eliane LUREAULT, Christine MAGNON, Jacky DESBOUIS (propriétaire de bois), BARREAU Stéphane (le Beugnon 18800 SALIGNY LE VIF)

### **PROPOSITION DE DOUZE COMMISSAIRES SUPPLEANTS :**

Katia BARILLET-LYON, Sandrine AUDOIN, Christine KOOS, Valérie RAVARD, Philippe PETIT, Alain JULIEN, Françoise RICHARD, Michèle GRESSIN, Isabelle BERTRAND, Olivier COMPAIN

**Personnes extérieures au conseil :** Daniel PORNIN, SALAT Françoise

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- ☞ Remerciements des Médailleurs Militaires, section de Baugy, pour la cérémonie du 6 avril dernier.
- ☞ Programme de la cérémonie du 8 Mai.
  
- ☞ Madame Sandrine AUDOIN, conseillère municipale, propose que les convocations de conseil ainsi que les comptes rendus soient adressés par voie dématérialisée aux conseillers qui disposent d'internet.
- ☞ Autorisation de reprise d'exploitation, par arrêté préfectoral du 16 avril 2014, de la carrière de calcaire située à CHASSY.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus désignés.